



MATERNITÉ

CHARTRE DE L'ACCOMPAGNANT >>

Nous sommes heureux de vous accueillir en maternité auprès de votre enfant et de votre compagne.

La présence du coparent est un facteur de soutien pour la mère. C'est également un moment unique de lien avec le nouveau-né. Pendant le séjour le co parent participe activement aux soins de son enfant et pour cela il est invité à dormir en maternité s'il le souhaite.

Pour le bon déroulement des soins, il est nécessaire de respecter les règles suivantes :

- ✓ Nous savons que les nuits sont courtes mais **il est impératif de replier le lit accompagnant à partir de 9h** afin de faciliter les soins ainsi que l'hygiène de la chambre.
- ✓ **Une tenue vestimentaire correcte est exigée, de jour comme de nuit**, même à l'intérieur de la chambre. Vous retrouverez tout votre confort une fois de retour à la maison.
- ✓ Les repas et affaires de toilette ne seront pas fournis. Merci de vous munir également d'un sac de couchage.
- ✓ Les équipes sont à votre disposition, n'hésitez pas à passer les voir en nurserie.

Vous souhaitant un agréable séjour,
L'équipe de la maternité